

106 ans et ...

In Nominé Domini Amen

Jean Tison l'aisné aagé de cent six ans
ou viron gisant dedans son lit, malade
de corps et neantmoins sain d'esprit et
de jugement, a fait son testamen devant
nous Gilles Burillon pbre vicaire servant
dieu en l'eglise no[t]re dame de Thorigny
en la presence de Jean Lepellerin, Jean
Tison fils Gilles, Raoullin Tison, Thomas
Vallette, Alexandre Estoc et autres tesmoins

...

Les bénéficiaires de ce testament sont, entre autres, sa femme,
(à 106 ans on n'est pas veuf... Une famille de costauds...)

L'année suivante il est toujours là, cité dans un autre acte, donc il a 107 ans

D'où l'expression populaire bien connue : " **ya 107 ans** " ... et pourquoi pas !

Il serait donc né en 1527, pas de risque de retrouver son baptême à Thorigny.

AD50 5E 13143, 27.05.1633 Bernard Leconte